Cahiers de Psychologie Politique

N° 7 | 2005
Musiques et politique Juillet 2005

La politique sportive du gouvernement de Vichy : discours et réalité

Christophe PECOUT

Édition électronique :
URL :
https://cpp.numerev.com/articles/revue-7/1258-la-politique-sportive-du-gouvernement-de-vichy-discours-et-realite
DOI : numerev_426
ISSN : 1776-274X
Date de publication : 08/07/2005

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : PECOUT, Ch. (2005) La politique sportive du gouvernement de Vichy : discours et réalité. *Cahiers de Psychologie Politique*, (7). https://doi.org/10.34745/numerev_426

Le sport, outil de propagande au service des idéologies totalitaires connaît le même sort sous le gouvernement de Vichy. Le maréchal Pétain dans son souhait de former une jeunesse saine et virile fait du sport l'élément fondamental de cette régénération physique. Ainsi celui-ci participe à la diffusion et à l'intégration des valeurs de la Révolution Nationale : discipline, ordre, esprit d'équipe et goût de l'effort. Cependant, cette politisation du sport va se heurter de plein fouet au contexte de guerre (pénuries, occupation, sous-alimentation, STO) ainsi qu'aux sportifs eux-mêmes qui restent attachés à une pratique hédoniste du sport.

Sport, propaganda tool in totalitarian ideologies service, knows the same fate under Vichy's government. Maréchal Pétain, wishing to form a healthy and male youth, makes sport the basic element of this physical regeneration. It takes part in that way in the spread and integration of the values of the National Revolution : discipline, order, team spirit and search for effort. However, this politicization of sport is going to come up head-on against war context (shortages, the Occupation, malnutrition, "STO") as well as sportsmen themselves who remain attached to a hedonist experience of sport.

Mots-clés :

Introduction :

Les activités physiques ont toujours servi les idéologies politiques depuis la Troisième République. Les nombreuses sociétés de gymnastiques apparues en 1870 au lendemain de la défaite française face à la Prusse n'avaient pas d'autres objectifs que de diffuser le discours revanchard, patriotique et nationaliste. La finalité de la République naissante était bien de former un citoyen, un ouvrier et un soldat (Arnaud, 1991). Le sport va se suppléer aux gymnastiques en devenant un formidable outil de propagande politique pour les gouvernements fascistes et nazis de l'entre deux guerres. La coupe du Monde de football en Italie en 1934 et les Jeux Olympiques de Berlin de 1936 en sont les exemples les plus frappants. En France, les responsables sportifs sont fascinés par l'exemplarité sportive allemande et italienne (Delaplace, Treutlein & Spitzer, 1994). D'où la question de l'application de ces modèles sur le sol français. Mais, la déclaration de guerre de septembre 1939 viendra contrecarrer tous ces projets de rénovation du sport français.

L’arrivée du gouvernement de Vichy, en juillet 1940, n’est pas mal vécue par le mouvement sportif français, bien au contraire. En effet, le sport vecteur d’ordre et de discipline s’accommode très bien au régime autoritaire de Vichy et les responsables sportifs voient dans la Révolution Nationale, l’occasion de développer et d’imposer durablement le sport au sein de la population française. Comment cela va-t-il se traduire ? Va-t-on retrouver dans la politique sportive de Vichy, au nom de la collaboration, les références allemandes ou bien s’inscrit-elle dans une logique et une continuité héritées de l’entre deux guerres ?

Analyser la politique sportive de Vichy, c’est analyser le comportement des responsables sportifs avant guerre et notamment leur fascination pour les modèles sportifs italiens et allemands. Ainsi, la politique sportive de Vichy peut alors être mieux appréhendée car on y retrouve le même discours sur l’amélioration de la race et le redressement physique de la jeunesse. Enfin, l’historien ne peut rester uniquement dans le domaine du discours sans se pencher sur l’impact de ce discours auprès de la population. Aussi nous analyserons la répercussion de la politique sportive de Vichy auprès des jeunes.

I- La fascination des modèles sportifs italiens et allemands :

L’Italie fasciste et l’Allemagne de Weimar puis celle de Hitler deviennent des références en matières d’éducation physique et de sport car ces deux nations ont su rapidement développer des infrastructures grandioses dans les grandes villes tout en équipant les petites communes de terrains de jeux, facilitant ainsi une pratique élitiste et de masse. Mussolini et Hitler, dès leur arrivée au pouvoir, réorganisent tout ce qui touche au sport et à l’éducation physique pour en faire une priorité nationale[1]. L’engouement du nazisme et du fascisme pour le sport n’est pas étonnant car il s’inscrit dans la philosophie éducative totalitaire qui se caractérise par un anti-intellectualisme au profit du développement corporel (Hannoun, 1997). Hitler l’expliquait déjà dans Mein Kampft :

> « L’état raciste s’attachera à obtenir par un élevage approprié des corps foncièrement sains. La culture des facultés intellectuelles ne viendra qu’en seconde ligne. »

Cette valorisation du corps, du caractère et de la volonté fascine très tôt les journalistes français d’autant plus que les résultats sont là. Les coupes du monde de football de 1934 et de 1938 sont remportées par l’équipe italienne et les Jeux Olympiques de Berlin en 1936 sont largement dominés par les athlètes allemands. Ces deux grandes manifestations démontrent alors aux yeux du monde entier, l’efficacité du système sportif totalitaire. Face à la faillite de résultats sportifs probants, les responsables du sport français s’interrogent sur ce qu’il leur reste à faire pour atteindre le niveau de

l'Italie et de l'Allemagne. La presse sportive relaye toutes ces interrogations et propose quelques éléments d'explication. C'est le cas de l'hebdomadaire sportif, *Match l'Intran,* qui met en avant la volonté des politiciens italiens, et notamment celle de leur chef, de développer le sport :

> « Le Duce ne cesse de stimuler et d'encourager de mille manières les créations diverses mais il fait mieux encore : il paie d'exemple. 2»

Ce même hebdomadaire pour souligner la différence entre les deux pays abonde les lecteurs d'articles sur les réalisations italiennes en n'oubliant jamais de montrer Mussolini à cheval, à ski ou marchant sur la plage. Et de déclarer alors aux dirigeants français :

> « Comment, en effet, oser prôner les bienfaits du grand air, de la vie musculaire, de la sobriété lorsque l'on est soi même un sédentaire endurci, un inactif, un intempérant ! Faites à ce propos votre mea culpa dirigeants de notre pays et ne vous étonnez pas d'être parfois si peu ou mal suivis, vous qui méconnaissez trop souvent cette vertu souveraine : l'exemple.3 »

Même préoccupations chez les pédagogues comme Ernest Loisel, directeur de l'Ecole Normale d'Education Physique, qui après un voyage en Allemagne en 1938, déclare qu'il reste à trouver une place pour la méthode allemande entre tous les systèmes connus dans notre pays .En février 1939, le plan de réorganisation de l'éducation physique et des sports évoque toujours l'exemplarité du modèle corporel allemand et italien :

> « Aujourd'hui deux raisons essentielles incitent les pouvoirs publics à rechercher tous les moyens capables de favoriser une propagande large et permanente en faveur de l'éducation physique. C'est d'abord l'exemple que donnent certains états étrangers où des moyens d'action et des efforts considérables d'entraînement sportif ont été récemment engagés. 4»

Cette attirance vers le modèle allemand en particulier se traduit par l'instauration de relations sportives très soutenues entre 1933 et 1939. En effet, pour les années 1937 et 1938, ce ne sont pas moins de 41 rencontres qui sont organisées. Comment alors interpréter ces rencontres ? Faut-il y voir un moyen de rapprochement entre les deux peuples qui s'inscrit dans un contexte général de relations culturelles franco-allemandes, initié par Otto Abetz5, dès 1934 ou bien faut-il y voir pour les sportifs français, un moyen de se jugeait physiquement par rapport à « l'étalon-or » que représentait l'Allemagne à ce moment ? Dans tous les cas ce qui est surprenant, c'est que malgré l'évolution de la politique extérieure de l'Allemagne qui laisse présager le pire, en 1935, c'est le rétablissement du service militaire, en 1936, c'est la réoccupation

de la zone démilitarisée de Rhénanie, en 1938, c'est le rattachement de l'Autriche au Reich et l'invasion des Sudètes, les responsables du sport français continuent d'entretenir des relations avec l'Allemagne, au nom d'une neutralité et d'un idéal sportif qui ne veulent plus rien dire à ce moment. Ces hommes sont admiratifs des méthodes employées par ces deux pays totalitaires pour améliorer physiquement et moralement leur jeunesse : valorisation de l'éducation physique, réforme du sport, politique d'équipement, politique de formation de moniteurs. Souhaite-t-on alors une « nazification » du sport ? En aucun cas, même si un projet d'éducation totalitaire voit le jour quelques mois plus tard en août 1940. Il est l'œuvre de Laurent Brun[6]. Celui-ci propose d'incorporer obligatoirement tous les enfants à partir de 7 ans au sein d'un foyer scout pour ensuite à 14 ans apprendre la vie en camp. A 18 ans, les garçons intègreront des « camps de volonté-sport » puis à leur majorité des groupements de loisirs. Ce projet ne verra jamais le jour mais il témoigne de l'influence du modèle totalitaire chez certains responsables sportifs. Toutefois, même si la politique sportive de Vichy s'organise selon un modèle pétainiste et non totalitaire, ces références étrangères restent sous-jacentes notamment au niveau des finalités sportives : amélioration de la race, redressement physique de la jeunesse et diffusion de valeurs morales.

II- Vichy et le sport :

Pour bien comprendre la politique sportive de Vichy, il est nécessaire de la replacer dans le contexte plus large de celui du redressement de la jeunesse française. Accusée de paresse, d'oisiveté, d'inactivité, de matérialisme et d'individualisme, la jeunesse d'avant guerre est jugée en partie responsable de la défaite[7]. De ce constat naît alors toute la politique juvénile de Vichy dont l'objectif principal est de refaire une jeunesse forte, saine de corps et d'esprit (Halls, 1988 ; Giolitto, 1991). Cette jeunesse c'est la France de demain, celle qui symbolise le renouveau, la renaissance du pays. Mais c'est aussi le mythe de « l'homme nouveau » (Yagil, 1997), symbole de l'état nouveau car organiser le redressement moral et physique de la jeunesse, c'est former des hommes nouveaux, des hommes aux valeurs morales irréprochables (celles de la Révolution Nationale) et à l'activité physique intense. C'est donc dans une optique politique et idéologique que s'inscrit la politique sportive du gouvernement de Vichy.

A - Le Commissariat Général à l'Education Générale et Sportive (CGEGS) :

Rattaché au ministère de l'Education Nationale, le CGEGS est chargé d'organiser l'éducation physique et le sport sur tout le territoire ainsi que dans l'Empire (Cantier & Jennings, 2004). Le budget consacré en 1940 à l'éducation physique et au sport témoigne de l'importance donnée à ces deux activités car il passe de 50 millions de francs en 1939 à près de 2 milliards de francs en 1940 (Gay-Lescot, 1986). Se succéderont à la tête du commissariat Jean Borotra[8] puis en avril 1942 Jep Pascot[9].

Le secteur scolaire est bien évidemment le premier visé par Vichy car il permet d'atteindre la masse des jeunes. Une nouvelle discipline est alors créée, l'éducation générale et sportive qui se compose de différentes activités comme l'indiquent les instructions officielles de juin 1941 :

Une éducation physique générale assurant la formation de base : gymnastique corrective, hygiène et développement des résistances organiques.

Une initiation et une formation sportive : sports individuels et collectifs, jeux sportifs.

Des jeux.

La pratique des exercices rythmiques, de la danse et du chant choral.

Des travaux manuels.

Des sorties, des excursions, des activités au grand air et l'entraînement à la vie des camps.

La pratique du secourisme.

L'EGS illustre parfaitement l'orientation anti-intellectualiste de Vichy puisque les horaires iront jusqu'à 9h par semaine dans le primaire en novembre 1940. Autre nouveauté scolaire, l'instauration d'épreuves physiques au certificat d'étude primaire ainsi qu'au baccalauréat en tant qu'option facultative. Tout est fait pour inciter la pratique sportive. Qui dit nouvelle discipline, dit nouveaux enseignants et c'est effectivement le cas avec la formation d'un nouveau corps, les maîtres d'éducation générale et sportive. Enfin, une politique d'équipement est réalisée dont la création de 15 nouveaux centres régionaux d'éducation générale et sportive (CREGS) ainsi que celle du centre national de moniteurs et athlètes d'Antibes (CNMA) dont la vocation est d'entraîner les athlètes de haut-niveau tout en formant des moniteurs spécialisés dans une discipline.

Vichy investie donc le domaine scolaire pour réaliser son plan de redressement de la jeunesse. Le sport largement diffuser au sein de l'école devient alors un outil de propagande auprès de la population française.

B - Le discours de Vichy : le sport, une nouvelle chevalerie :

Ce terme de « chevalerie » symbolise exactement ce qu'attend Vichy du sport : ordre, discipline, loyauté, esprit d'équipe, désintéressement, effort, endurance, force. Nous sommes là en totale opposition avec les valeurs hédonistes d'amusement, de détente, de plaisir jusque là véhiculées. L'heure n'est plus à l'esprit de jouissance mais à l'austérité, à la sobriété et à la rigueur. Le colonel Pascot parle même de devoir :

> « Jamais le sport n'a été plus utile. Le sport jusqu'à présent pouvait être un luxe. Sa pratique, maintenant, devient un devoir[10] »

Les sportifs français sont donc appelés à servir le Maréchal en participant à la Révolution Nationale :

> « La France a besoin que tous ses fils endurcissent leurs corps et trempent leur âme pour faire face aux rudes devoirs qui s'imposent à eux. Soyez les pionniers de la rénovation physique et morale[11] »

La propagande s'attache d'ailleurs à présenter une image dynamique de Pétain, homme qui malgré son grand âge, conserve toujours son « pas alerte qui fait transpirer tant de personnages officiels[12] » Le premier sportif de France est donc le Maréchal.

Dans l'optique vichyste, une réorganisation complète du mouvement sportif s'impose avec comme finalité l'assainissement et la moralisation du monde sportif. C'est la loi dite « charte des sports » du 20 décembre 1940 qui réorganise tout le mouvement sportif français. Dorénavant, l'Etat contrôle l'ensemble des fédérations et nomme les principaux dirigeants. Des enquêtes auprès de responsables d'associations sont ainsi menées. Enquête portant sur la valeur technique et humaine (moralité ; situation sociale ; titres civils et militaires) ainsi que sur la situation de ceux-ci vis à vis de la loi sur le statut des juifs et des lois relatives aux sociétés secrètes[13]. Les paroles de l'inspecteur régional à l'éducation générale et sportive de Rennes, expriment parfaitement cette nouvelle orientation du mouvement sportif : « nous ne voulons plus dans notre maison sportive : du manque de responsabilité, du travail mal fait, de l'indiscipline, de l'égoïsme outrancier, du système D, du régime de la jouissance et de l'impolitesse.[14] » Cette ambiance moralisante, aboutit par exemple à la publication d'un code d'honneur destiné aux jeunes sportifs : un vrai sportif est l'ami de l'air, de l'eau, du soleil ; l'alcool est ton ennemi ; travaille, agis le plus possible au grand air ; suis l'exemple des meilleurs ; tu dois être fort pour mieux servir. La création, en juin 1941, du Serment de l'Athlète couronne ce discours moral. Les sportifs jurent alors sur l'honneurde pratiquer avec discipline, désintéressement et loyauté pour devenir meilleur et mieux servir la Patrie.

Cependant, tous les responsables sportifs ne sont pas des fervents pétainistes voire des collaborateurs[15] comme en témoigne ce tract émanant d'un groupe de dirigeants sportifs contestataires qui parle de nazification du sport français :

> « Certains s'étonnent que le grand champion français Nakache, recordman du monde de natation, puisse être champion de France, du fait qu'il est israélite. Si les sportifs français n'y prennent garde, bientôt on interdira aux juifs l'accès aux stades et piscines comme cela a lieu en Allemagne. C'est la nazification du sport français. [16]»

Les hommes de la France Libre sont tout aussi virulents envers la politique éducative de Vichy qu'ils jugent d'une part trop basique et trop simple intellectuellement et d'autre part trop sportive. Le mouvement sportif n'est pas épargné car accusé d'accommodation à la Révolution Nationale. Ainsi, une ordonnance du 2 octobre 1943, du gouvernement gaulliste, abroge la législation de Vichy en supprimant le CGEGS et la charte des sports (Murraciole, 1998). Nous sommes donc loin de l'adhésion totale du monde sportif à la politique sportive de Vichy17. Ceci est encore plus vrai quand on se situe au niveau régional où cette politique n'arrive pas ou pratiquement pas à s'installer dans la société.

III-Du discours à la réalité :

Quel impact a eu le discours sportif vichyste sur la population sportive ? Si le bilan quantitatif se révèle être un succès, il en est tout autre au niveau des finalités et de sa mise en place montrant ainsi le large fossé qui existe entre le discours de Vichy et son application, sa répercussion dans le quotidien des français.

La politique sportive de Vichy se heurte à un quotidien qui ne cesse de se dégrader et qui se répercute automatiquement sur la pratique sportive. Le premier problème, qui perdure depuis quelques années, est le manque d'installations sportives. Il n'y a pas assez de structures pour que s'effectue convenablement la pratique sportive. Pour remédier à ce problème, Vichy injecte des sommes exorbitantes, subventionne à hauteur de 80% les municipalités qui désirent construire un terrain de sport mais au final les résultats restent très décevants par rapport à l'ambitieux projet qui prévoyait « une école, un stade ». Second souci les pénuries qui conduisent à la raréfaction du cuir pour les ballons, du textile pour les maillots et du carburant pour les déplacements autant de matières premières indispensables à la bonne marche du sport. Autre douloureux problème celui de l'occupation et de la présence allemande. Dans les départements occupés, les Allemands réquisitionnent les salles de sport et les gymnases pour loger les troupes. L'occupant n'hésite pas non plus à occuper, quand il le désire, un terrain de sport même lorsqu'un match s'y déroule ce qui déclenche naturellement quelques incidents, qui renforcent un peu plus le sentiment germanophobe de la population. Dernier obstacle, la politique de collaboration de Vichy qui réquisitionne pour le STO ou pour l'Organisation Todt, la majorité des jeunes donc des sportifs d'où la disparition de nombreuses équipes dans les villages.

Afin de connaître les répercutions de sa politique sur les Français, Vichy a mené, en 1942 par l'intermédiaire de Jacques Dourdin, une enquête concernant 3530 parisiens (Waser, 1996). Qu'en ressort-il ? Quelques éléments positifs concernant le taux de pratique sportive qui varie entre 12% et 18% pour les populations adultes et entre 70% et 72% pour les jeunes dont les trois activités les plus pratiquées sont la natation, le basket-ball et le football. On constate que les jeunes pratiquent régulièrement malgré le contexte d'occupation. Cependant, cette enquête révèle une autre réalité, celle-là beaucoup moins réjouissante pour Vichy. En effet, les résultats montrent que 79% des adultes ignorent les efforts faits par le gouvernement pour développer l'éducation

physique et le sport. A croire que l'imposante propagande en faveur du sport ne porte pas ses fruits puisque nous sommes en 1942. Mais surtout à la question « pourquoi pratiquez-vous ? », 26% des adultes répondent « pour mon plaisir » et 21% « pour me distraire » alors que les enfants répondent à 97% « pour s'amuser ». Ces réponses témoignent clairement que l'objectif principal de Vichy, à savoir la pratique du sport pour des raisons morales, idéologiques et sanitaires, est utopique. La population reste attachée au coté festif et hédoniste du sport et rejette en bloc cette mise en ordre, cette disciplinarité, cette politisation voulue par Vichy. Ce besoin et cette demande sociale se traduisent quantitativement par une explosion du nombre de clubs et de licenciés comme en témoignent les statistiques des fédérations sportives (tableau 1).

Nombre de clubs affiliés Nombre de licenciés	1939	1942
Athlétisme	963 17 066	3041 40 137
Basket-ball	1505 23 216	3186 41 956
Football	5249 188 664	6440 216 527
Natation	766 15 988	862 12 134
Rugby	581 15 625	638 20 400
Tennis	995 3925	1169 16 342
Volley-ball	23 147	315 3030

Tableau 1 : Statistiques des fédérations sportives en 1939 et 1942 :

Sources : Archives Nationales, AJ/72/252.

On aurait du s'attendre à une réaction beaucoup moins enthousiasme de la population. Devant la gravité de la situation, le sport ne représente qu'un intérêt mineur face à l'occupation, les pénuries, le rationnement, le STO, la résistance, la déportation, les prisonniers de guerre. Mais malgré tout dans ce quotidien marqué par les souffrances, les Français ont fait du sport un exutoire, un moment de joie et de divertissement autour d'une même passion.

Conclusion :

La politisation du sport par Vichy n'a pas rencontré l'engouement escompté auprès de la population. Et ce malgré une intense propagande caractérisée par des cérémonies et fêtes sportives grandioses. La population est restée fidèle au versant hédoniste du sport notamment développé par le Front Populaire. En ce sens l'échec pour Vichy est total. Cependant nous aurions tort de ne parler que d'échec tant Vichy a participé à l'amélioration du paysage sportif français : construction d'infrastructures sportives

encore existantes ; implantation définitive du sport et de l'éducation physique au sein de l'école.

1 En Italie, c'est l'Opera Nazionale Ballila qui a la charge de l'éducation physique des jeunes de 6 à 17 ans associé à l'Opera Nazionale Dopolavoro qui s'occupe de l'éducation sportive et des loisirs du reste de la population. En Allemagne, l'éducation physique et le sport sont organisés au sein du Reichsportamt, avec à sa tête un Reichsportführer, administration elle-même rattachée au ministère de l'Intérieur.

2 Revue Match l'Intran, 17 avril 1934.

3 Idem.

4 Plan de réorganisation de l'éducation physique et des sports, février 1939, AN/F44/37.

5 Otto Abetz est conseiller de la jeunesse du Reich pour la France de 1934 à 1940. Il deviendra entre 1940 et 1944, Ambassadeur à Paris. Il crée en 1934, le comité Franco-allemand qui regroupe des écrivains et des journalistes. C'est au nom de ce comité que seront invités aux Jeux Olympiques de Berlin de nombreux journalistes français.

6 Laurent Brun, conseiller technique aux sports à la ville de Nice, Projet d'organisation de la vie physique de la jeunesse française, août 1940, AN/F44/37.

7 Georges Lamirand, secrétaire général à la Jeunesse déclare le 8 juin 1941 dans l'hebdomadaire Jeunesse : « Notre pays a subi en mai et juin de lourdes épreuves. Ce fut la conséquences de l'abandon des générations précédentes qui se sont laissées engourdir par cet esprit de jouissance qu'a stigmatisé le Maréchal et intoxiqué par des miasmes qu'on appelle la paresse, l'égoïsme, la lacheté, l'argent, un capitalisme tyrannique et certaines idéologies folles. »

8 Jean Borotra (1898-1994) fût un immense tennisman qui remporta les tournois de Wimbledon et de Paris ainsi que 6 coupes Davis. C'est aussi un polytechnicien qui fût décoré en 1918. Pétainiste convaincu, il occupe le poste de commissaire général à l'éducation générale et sportive de juillet 1940 à avril 1942. En novembre 1942, il est arrêté part les Allemands et emprisonné jusqu'en 1945. A la Libération, il ne fait l'objet d'aucune poursuite de la part de la Haute Cour. Il est même promu au grade de Commandeur de la Légion d'honneur en 1952. On le retrouve de 1962 à 1964 au sein de la Commission de la Doctrine mise en place par Maurice Herzog, laquelle publie en 1965, l'Essai de Doctrine du Sport. En parallèle, il présidera entre 1976 et 1980, l'association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain. In Jean-Louis Gay-Lescot « Jean Borotra et Vichy » in Le sport et les Français pendant l'occupation, L'Harmattan, Paris, 2002, tome 2, p.21-31.

9 Jep Pascot (1897-) Militaire et ancien international de rugby, il est appelé par Borotra en septembre 1940 comme chef du service des sports en zone non occupée. En avril 1942, il remplace Borotra à la tête du CGEGS. Voir Marianne Lassus « Des pelouses de rugby aux salons de Vichy : le colonel Pascot, commissaire général aux sports : avril

1942-août 1944 » in Le sport et les Français pendant l'occupation, op. cit., tome 2, p.43-58.

10 Allocution du colonel Pascot à la radio, 31 décembre 1942.

11 Education Générale et Sportive, revue officielle du CGEGS, n°1, janvier/février/mars/avril 1942.

12 Revue, L'œuvre du Maréchal, 1942.

13 Ernest Loisel, directeur de l'Ecole Normale d'Education Physique sera suspendu en 1941 pour appartenance à la Franc-Maçonnerie.

14 L'Ouest-Eclair, 21 janvier 1941.

15 Melchior de Polignac (1880-1951), membre du comité international olympique de 1941 à 195, ancien président du Stade Français fera parti du comité d'honneur du groupe Collaboration de Paris et sera président d'honneur du groupe Collaboration de Reims. Condamné à une peine d'indignité nationale, il en est relevé pour service rendu à la résistance. In Florence Carpentier, Le comité international olympique en crise, la présidence de Henri de Baillet-Latour : 1925-1940, L'Harmattan, 2004, p.414.

16 Tract contestataire d'un groupe de dirigeants sportifs : l'expérience de Borotra vue à la lumière des réalités, 1941, archives Mémorial de Caen, FQ72. Le sportif mentionné, Nakache, champion du monde de natation sera déporté fin 1943 avec sa femme et sa fille en tant que juif. Il en reviendra seul et sera de nouveau champion du monde.

17 De nombreux opposants sportifs notamment ceux de la Fédération Gymnique et Sportive du Travail, orientée communiste, s'engageront dans la Résistance et seront tués lors de leur arrestation.

ARNAUD Pierre, TERRET Thierry, SAINT-MARTIN Jean Philippe & GROS Pierre, *Le sport et les Français pendant l'Occupation : 1940-1944,* Collection « Espaces et Temps du Sport », l'Harmattan, Paris, 2 Tomes, 2002.

DELAPLACE Jean-Michel, SPITZER Giselher & TREUTLEIN Gerhard, *Le Sport et l'Education Physique en France et en Allemagne*, Actes du symposium Franco-allemand d'histoire du sport et de l'éducation physique, UFRSTAPS de Montpellier, AFRAPS, 1992.

GAY-LESCOT Jean-Louis, *Sport et Education sous Vichy (1940/1944),* Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1991.

GIOLITTO Pierre, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, Paris, 1991.

HALLS Wilfrid, *Les jeunes et la politique de Vichy,* Syros Alternatives, Paris, 1988.

HANNOUN Hubert, *Le nazisme, fausse éducation, véritable dressage*, Septentrion,

Presse Universitaires, 1997.

MURRACIOLE Jean-François, Les enfants de la défaite. La Résistance, l'éducation et la culture, Presses de Science Po, Paris, 1998.

PETAIN Philippe, *Discours aux Français: 17 juin 1940/20 août 1944*, textes établis, présentés par Jean Claude Barbas, Albin Michel, Paris,.

RIOUX Jean-Pierre (dir.), *La vie culturelle sous Vichy*, Editions Complexes, Bruxelles, 1990.

YAGIL Limore, *"L'homme nouveau" et la Révolution Nationale de Vichy.* Septentrion Presses Universitaires, Lille, 1997.